

## Section 2 Actes des parties

- Art. 130 Forme
  - Art. 131 Nombre d'exemplaires
  - Art. 132 Vices de forme et actes abusifs ou introduits de manière procédurière
- 

**Schafer Andrea**, "Clic informatique" : communication électronique avec les autorités (CEA) : percée en vue? La balle est dans le camp des autorités, in: Revue de l'avocat 2012 p. 99-101